

Pouvoir et influence des impératrices de Thessalonique

Elisabeth Malamut

▶ **To cite this version:**

Elisabeth Malamut. Pouvoir et influence des impératrices de Thessalonique : Trois exemples célèbres du XIVe siècle. MALAMUT, Élisabeth; OUERFELLI, Mohamed. Villes méditerranéennes au Moyen Âge, Presses Universitaires de Provence, pp.59-74, 2014, Le Temps de l'Histoire, 978-2-85399-945-8. halshs-01077183

HAL Id: halshs-01077183
https://shs.hal.science/halshs-01077183

Submitted on 17 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



VILLES MÉDITERRANÉENNES AU MOYEN ÂGE

SOUS LA DIRECTION DE
ÉLISABETH MALAMUT ET MOHAMED OUERFELLI

LE TEMPS DE L'HISTOIRE

collection
LE TEMPS DE L'HISTOIRE

Villes méditerranéennes au Moyen Âge

SOUS LA DIRECTION DE
ÉLISABETH MALAMUT ET MOHAMED OUERFELLI

2014

PRESSES UNIVERSITAIRES DE PROVENCE

© Presses Universitaires de Provence

Aix-Marseille Université

29, avenue Robert-Schuman - F - 13621 Aix-en-Provence CEDEX 1
Tél. 33 (0)4 13 55 31 91

pup@univ-amu.fr – Catalogue complet sur www.univ-provence.fr/w3pup

DIFFUSION LIBRAIRIES : AFPU DIFFUSION – DISTRIBUTION SODIS

Table des matières

Élisabeth Malamut
Avant-propos 5

Ville et capitale

Les capitales des Angevins

Noël Coulet
Aix capitale sous la première maison d'Anjou 21

Giovanni Vitolo
La ville capitale : Naples angevine 33

Thessalonique capitale ou métropole byzantine ?

Alkmeni Stavridou-Zafraka
L'environnement urbain de Thessalonique Xe-XVe siècle 49

Élisabeth Malamut
Pouvoir et influence des impératrices de Thessalonique
Trois exemples célèbres du XIVe siècle 59

Anastasios Tantsis
Un palais paléologue à Thessalonique 75

Renaud Rochette
Les despotes à Thessalonique 89

La ville en manque de capitalité la capitale victime de l'urbanisation

Thierry Pécout
Pourquoi Marseille ne fut-elle jamais capitale ? 101

Gabriel Martinez-Gros
La ville processus d'accumulation chez Ibn Khaldûn 121

Ville et urbanisation

Tissu urbain, espaces économiques, essor et crise de l'urbanisation

Michel Kaplan
L'implantation des monastères du mont Athos à Thessalonique
Xe-milieu du XIIIe siècle 135

Christine Mazzoli-Guintard
Entre public et privé, l'alimentation en eau de Cordoue VIIIe-XIIe siècles 147

Christophe Picard
Pechina-Almeria aux IXe-Xe siècles
La naissance d'un port omeyyade en Méditerranée 163

Catherine Otten-Froux
La ville et la mer. L'exemple de Famagouste 177

Mohamed Ouerfelli
Organisation spatiale et répercussions de l'industrie du sucre sur le paysage urbain. Fustāt et Palerme (XIVe-XVe siècle) 197

Polymnia Katsoni
Urbanisation et déséquilibres sociaux à Thessalonique au XIVe siècle à travers la correspondance de Dèmètrios Kydonès 217

Deux exemples contrastés de minorités dans les villes

Juliette Sibon
Insertion et rayonnement des élites juives de Marseille au XIVe siècle 231

Isabelle Augé
Les Arméniens à Constantinople 243

La ville centre religieux et lieu de propagande

Religion civique et identité urbaine

Andrei Timotin
Couvents familiaux et saints locaux à Thessalonique à la fin du IXe siècle 257

Elissavet Chatziantoniou
Le rôle politique, social et judiciaire des archevêques de Thessalonique XIVe-premier tiers XVe siècle 263

Culture et propagande au service de la foi

Donatella Nebbiai
Un médecin et théologien à Marseille Arnaud de Villeneuve (1304-1310) 279

Christine Gadrat-Ouerfelli
Avignon, porte pour l'Orient. Première moitié du XIVe siècle 297

Claudine Delacroix-Besnier
Les dominicains à Constantinople de 1228 à nos jours
Une présence qui défie l'histoire 309

Maria Kambouri-Vamvoukou
L'église du Prophète Élie à Thessalonique. Son message politique 325

Pouvoir et influence des impératrices de Thessalonique

Trois exemples célèbres du XIVe siècle

Élisabeth Malamut
Aix Marseille Université, CNRS, LA3M UMR 7298, 13094, Aix-en-Provence, France

Trois impératrices byzantines ont exercé un pouvoir souverain à Thessalonique au XIVe siècle : Irène de Montferrat, l'épouse d'Andronic II, de 1303 à 1317, Rita-Maria, la veuve de Michel IX, de 1321 à 1333, et Anne de Savoie, la veuve d'Andronic III, de 1352 à 1365. Toutes trois sont mortes à Thessalonique ou dans sa région, les deux dernières sous l'habit monastique. Ces règnes posent la question du statut de la ville. Nous nous interrogerons sur les raisons du départ des impératrices pour Thessalonique, les manifestations et l'exercice de leur pouvoir, questions dont les réponses devraient nous donner les clés concernant la place de Thessalonique dans l'empire. Thessalonique fut-elle la première métropole de l'empire après Constantinople ou la capitale d'un royaume indépendant du pouvoir central ?

Les raisons du départ pour Thessalonique

Au XIVe siècle les impératrices byzantines semblent jouir d'une autonomie qui leur était inconnue jusque là, en particulier les impératrices d'origine occidentale, comme Irène de Montferrat et Anne de Savoie. L'empire est désormais morcelé en plusieurs territoires séparés par des zones de moins en moins contrôlées, processus qui s'amorce avec Andronic II, quand les Catalans s'établissent temporairement en Thrace, pour devenir un phénomène endémique d'invasions par les bandes turques à partir du milieu du XIVe siècle. Byzance a su réagir avec souplesse en nommant à la tête des provinces des gouverneurs choisis dans la proche famille impériale, jouissant d'une grande autonomie tout en étant au service du pouvoir central [1]. Par la force des choses, l'administration d'un empire décomposé se modelait sur le projet inabouti de

1 Voir dans ce volume l'article de Renaud Rochette, « Les despotes à Thessalonique ».

Michel VIII de créer une principauté détachée de l'empire, qui aurait englobé Thessalonique et la Macédoine en faveur de son second fils Constantin le Porphyrogénète [2].

D'autres raisons plus spécifiques à chaque cas expliquent le départ des impératrices pour Thessalonique.

S'agissant d'Irène de Montferrat [3], il faut rappeler que Violenta (Yolande), petite-fille du roi de Castille Alphonse X, était la fille de Guillaume VII de Montferrat et que son mariage avait permis aux Montferrat de léguer en dot à l'empire une région qu'ils considéraient depuis longtemps comme leur domaine [4]. En effet, dès 1180, le mariage de Rénier avec Maria, la fille de Manuel Ier Comnène, avait fait du marquis de Montferrat le détenteur de la *pronoia*, soit des revenus fiscaux, de Thessalonique, ce que les Occidentaux comprirent comme une donation en fief. En témoigne le texte de Boniface, le frère de Rénier, quand il renonça en 1204 d'abord à la couronne de l'empire latin de Constantinople en échange de l'Asie mineure, puis à cette dernière en échange de la région de Thessalonique qu'il considérait comme son fief [5]. Irène de Montferrat, la seconde épouse d'Andronic II, très marquée par les coutumes occidentales voulait, selon Nicéphore Grégoras [6], partager villes et territoires de l'empire en apanages entre les fils de l'empereur, nouveauté

2 Nicéphore Grégoras, *Historia*, éd. Ludovic Schopen, 2 vol., Bonn, coll. « CSHB », 1829-1830, I, p. 186-191.

3 *Prosopographisches Lexikon der Palaiologenzeit*, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, Vienne, 2001 [ci-dessous *PLP*], 21361.

4 Le père de Yolande donne Thessalonique en dot, car : « Propter Grecorum dominium de regno Thessalonicae nullam utilitatem haberet », cf. *Memoriale Potestatum Regiensium* dans Muratori, *RIS* VIII, Milan, 1726, col. 1165 ; Benvenuto da Sangiorgio, *Historia Montisferrati*, dans Muratori, *RIS* XXIII, Milan, 1733, col. 576. Voir à ce sujet, Angeliki E. Laiou, « A Byzantine Prince latinized : Theodore Palaeologus, Marquis of Montferrat », *Byzantion*, nº 38/2, 1968, p. 386-410, ici 387-390.

5 Les contemporains de Rénier utilisent les termes « honor » (Robert de Torigni), « rex » (Sicard de Cremone, *Chronicon*, *PL* 213, col. 516) Pour la revendication de Boniface sur Thessalonique et les ambiguïtés de Baudouin de Flandres, cf. Geoffroy de Villehardouin, *La Conquête de Constantinople*, éd. E. Faral, 2 vol., Paris, 1961, t. II, ch. 264, p. 70 ; Robert de Clari, *La Conquête de Constantinople*, trad. J. Dufournet, dans *Croisades et Pèlerinages, Récits, chroniques et voyages en Terre sainte XIIe-XVIe s.*, Paris, coll. « Bouquins », 1997, ch. 99, p. 792 ; Nicétas Choniatès, *Historia*, éd. J. Van Dieten, Berlin-New York, 1975, p. 598. Que Boniface ait entendu parler de cette donation en *pronoia* à son frère cela se déduit de son traité du 12 août 1204 avec Venise où il renonce à ses droits sur la Crète et au *feudum* donné par Manuel à « son père » (il faudrait entendre « frère »), à ses droits donnés sur la ville de Thessalonique et à ses dépendances en échange des terres qu'il tiendrait des Vénitiens dans la partie européenne de l'empire, cf. *Urkunden zur älteren Handels-und Staatsgeschichte der Republik Venedig mit besonderer Beziehung auf Byzanz und die Levante vom neunten bis zum Ausgang des fünfzehnten Jahrhunderts*, éd. G. L. Tafel, G. M. Thomas, Vienne, 1856, I, nº 123, p. 513-514. Finalement après réconciliation avec l'empereur, c'est de ce dernier que Boniface tint son royaume de Thessalonique en septembre 1204, voir Robert de Clari, *La Conquête…*, *op. cit.*, ch. 110, p. 797. Nous n'avons pas d'autre témoignage que Manuel ait donné quoique ce soit à son père.

6 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.*, I, p. 233-234.

(*kainotomia*) qui allait à l'encontre de l'idéologie romaine [7]. Devant le refus de l'empereur, elle avait projeté de marier son fils aîné, le despote Jean, à Isabeau de Villehardouin, princesse d'Achaie et veuve de Florent de Hainaut, projet rendu caduc par la décision de l'empereur de marier Jean à la fille de Nicéphore Choumnos (Pâques 1303) [8]. Immédiatement après les noces, Irène, furieuse contre son époux sur lequel elle se répandait en médisances d'ordre sexuel [9], décida de partir pour Thessalonique, qu'elle considérait comme son bien propre [10], accompagnée de son fils et de sa belle-fille [11]. À vrai dire, elle avait projeté de partir bien auparavant, car elle voulait absolument revoir sa fille Simonide, mariée depuis 1299 au kralj Milutin, âgée maintenant d'une dizaine d'années, qui résidait épisodiquement à Thessalonique avec son époux [12].

Si Rita-Maria, la princesse arménienne qu'avait épousée Michel IX, l'héritier et fils d'Andronic II, en 1295, n'avait aucun droit ancestral sur Thessalonique, ses pérégrinations aux côtés de son mari l'avaient amenée à Thessalonique, une première fois, quand la cour tout entière y résida en 1299-1300 lors du mariage de Simonide avec Milutin, et une seconde fois en 1319-1320, quand Michel IX résida à Thessalonique comme empereur. Entre ces deux longs séjours, nous apprenons qu'elle se trouvait parfois à Thessalonique, sans doute lors des campagnes de son époux, car on la voit aux côtés d'Irène quand les Catalans menacèrent la ville en 1308 [13]. Elle y était également en 1319 quand elle accompagna son époux. Elle y résidait à la mort de Michel IX le 12 octobre 1320 [14]. Dès le lendemain de sa mort elle se fit moniale sous le nom de Xéné [15].

7 Angelikè E. Laiou, *Constantinople and the Latins, The Foreign Policy of Andronicus II, 1282-1328*, Cambridge Massachussets, 1972, p. 229. En fait, Irène aurait voulu que ses fils aient les mêmes droits sur l'empire que les fils issus du premier mariage de l'empereur avec Anne de Hongrie.

8 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 240-241.

9 *Ibid*., p. 235-236.

10 John W. Barker, « Late Byzantine Thessalonike : A Second City's Challenges and Responses », *DOP*, nº 57, 2004, p. 12.

11 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 235 ; Georges Pachymérès, *Relations Historiques* XI, 5, éd. A. Failler, t. IV, Paris, CFHB, 1999, p. 412 ; Angeliki E. Laiou, *Constantinople and the Latins, op. cit.*, p. 230 ; voir Élisabeth Malamut, « 50 ans à Thessalonique », *ZRVI*, nº 40, 2003, p. 263-296.

12 Voir le poème de Métochite v. 727-728 : « elle désirait revoir son gendre, roi des Serbes, et sa fille bien aimée », cf. Ihor Ševčenko, *Études sur la polémique entre Théodore Métochite et Nicéphore Choumnos. La vie intellectuelle et politique à Byzance sous les premiers Paléologues*, Bruxelles, coll. Subsidia 3, 1962, p. 275. Voir aussi le panégyrique que Théodore Hytarkènos lui consacra : « Tu as pensé qu'il fallait partir de Thrace pour la ville des Thessaliens afin de réchauffer les plus chéris de toi qui venaient de Triballie… Et avec ceux qui sont chéris de toi et que tu chéris tu voulais partager ta douce conversation et ta douce compagnie », cf. Jean-François Boissonade, *Anecdota Graeca e codicibus regiis,* Paris, t. I, 1829, p. 272-273.

13 *PLP* 21394.

14 Raymond J. Loenertz, « La chronologie brève de 1352 », *Orientalia Christiana Periodica*, nº 29, 1939, p. 333. Pour les séjours en 1299-1300 et en 1319-1320 de Michel IX à Thessalonique, Élisabeth Malamut, « 50 ans à Thessalonique », art. cit., p. 265, 275

15 Nikephoros Gregoras, *Rhomäische Geschichte*, trad. J. L. Van Dieten, t II/1, Stuttgart, 1979, p. 62 et n. 119.

Anne de Savoie, écartée du pouvoir en 1347, avait gardé un statut de première dame comme en témoigne son rang dans les processions ou les acclamations [16]. De plus, elle était avant tout la mère de Jean V le coempereur qui, investi depuis janvier 1351 du gouvernement de Thessalonique, tramait un complot contre son beau-père Jean VI Cantacuzène. Il projetait à la fois de remettre la ville au tsar serbe Dušan, de se séparer de son épouse, Hélène Cantacuzène, et de l'envoyer en otage en Serbie pour épouser la fille de Dušan, aussi Cantacuzène dépêcha-t-il Anne auprès de son fils à Thessalonique pour l'amener à la raison [17]. Selon Grégoras, il lui aurait fait prêter serment devant la sainte icône de la Mère de Dieu des Hodègoi de ramener son fils au plus vite à Constantinople auprès de son épouse légitime. Anne commença par protester en arguant qu'elle n'avait jamais été d'accord sur le départ de son fils à Thessalonique, l'estimant encore trop jeune (il avait dix-neuf ans) et influençable. Puis elle céda, se rendit à Thessalonique, vérifia la véracité des dires, persuada son fils d'abandonner son projet et eut le cran de se rendre auprès de Dušan qui assiégeait la ville pour le dissuader de persister. Elle trouva en l'épouse du tsar une intermédiaire bienveillante [18]. Après quelques mois de règne commun, en février 1352, Jean V quitta Thessalonique pour gouverner un nouveau territoire centré à Didymoteichon, en y laissant sa mère. Elle resta comme impératrice jusqu'à sa mort dans cette ville considérée désormais comme son apanage (*méros*) [19].

Les manifestations du pouvoir

Promulguer des actes impériaux

Que l'impératrice puisse promulguer des actes impériaux à Thessalonique en faisait l'égale des empereurs résidant à Thessalonique, comme l'empereur autocrator en 1299-1300 ou le coempereur Michel IX en 1319-1320. Ce privilège était aussi à partir du milieu du XIVe siècle celui des despotes, qui

16 Élisabeth Malamut, « Jeanne-Anne, princesse de Savoie et impératrice de Byzance » dans Malamut Élisabeth et Nicolaïdès Andreas, *Impératrices, princesses, aristocrates et saintes souveraines de l'Orient chrétien et musulman au Moyen Âge et au début des Temps modernes*, PUP, 2014, p. 85-118 (ici p. 106-107, 116).

17 Jean Cantacuzène, *Histoires*, éd. Ludovic Schopen, 3 vol., Bonn, 1828-1832, t. III, p. 204-206 ; Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* III, p. 148-149. Voir à ce sujet Donald M. Nicol, *The reluctant emperor*: *a biography of John Cantacuzene, Byzantine emperor and monk, c. 1295-1383*, Cambridge University Press, 1996, p. 115-116.

18 Jean Cantacuzène, *Histoires*, *op. cit.* III, p. 207-208. Le rôle des épouses des souverains n'a pas assez été mis en valeur dans les relations diplomatiques surtout à cette époque tardive où elles servaient de lien entre les cours européennes.

19 Nicolas Cabasilas, *Éloge de la très pieuse Augusta (1353-1354)*, éd. M. Jugié, « Nicolas Cabasilas, Panégyriques inédits de Mathieu Cantacuzène et d'Anne Paléologine », *IRAIK*, no 15, 1911, p. 118-121, ici p. 119 ; voir Raymond J. Loenertz, « Chronologie de Nicolas Cabasilas 1345-1354 », dans *Byzantina et Franco-Graeca*, Rome, 1970, p. 303-328 (ici p. 322) : « pour Vous et votre apanage ».

ont pu gouverner Thessalonique comme *épitropos* [20]. Ce fut certainement celui d'Irène de Montferrat si l'on en croit Théodore Métochite, qui fut envoyé à Thessalonique en 1303 seconder l'impératrice en tant que chef de la chancellerie, en particulier pour rendre les actes impériaux (*thespia basilika*) « conformes aux usages des souverains [21] ». Théodore Métochite resta deux ans à Thessalonique avant de retourner à Constantinople (printemps 1305). Est-ce qu'Irène, qui s'était brouillée avec son fils Jean retourné entre temps à Constantinople pour prendre la charge d'éparque de la Ville (en 1304-1305), lui demanda alors de revenir [22] ? En effet, c'est à cette date précisément qu'elle voulut partir pour Constantinople, mais son voyage fut interrompu en Thrace par le danger catalan et elle dut revenir à Thessalonique [23] ? Si, comme nous le suggérons, le despote Jean a été investi du gouvernement à Thessalonique, sans doute fut-il aidé en cela par son beau-père Nicéphore Choumnos, mais cela reste une hypothèse. Il est probable qu'à la mort prématurée de son fils en 1307, Irène de Montferrat retrouva sa souveraineté pleine et entière comme en témoigne sa politique indépendante. Nous ne savons pas qui fut pendant toutes ces années le chancelier préposé à Thessalonique. Nous avons la mention de plusieurs actes promulgués par Irène, un *horismos* de 1313, un *prostagma* non daté, un *horismos* non daté [24]. Il faut également rappeler que Thessalonique pouvait être à l'instar de Constantinople une « capitale » diplomatique en certaines occasions. Ainsi c'est à Thessalonique auprès d'Irène que furent envoyés les ambassadeurs de Montferrat au printemps 1305 annoncer la mort du marquis Jean et demander qu'elle-même ou son fils aîné prenne la succession et quand finalement Théodore, son fils cadet, partit pour l'Italie, c'est Irène qui lui délivra la lettre d'accréditation [25].

Rita-Maria, la veuve de Michel IX eut plus de mal qu'Irène à imposer sa souveraineté sur Thessalonique, d'une part parce qu'elle ne pouvait d'aucune manière revendiquer ce bien comme un héritage ancestral, ce qui avait été le cas d'Irène de Montferrat, et d'autre part parce qu'elle fut plongée dans la guerre civile en soutenant les partisans de son fils Andronic III contre le vieil empereur Andronic II. Elle se heurta à l'autorité du despote Constantin, le fils cadet d'Andronic II, que ce dernier avait choisi d'envoyer à Thessalonique

20 Voir Renaud Rochette, *ibid*., p. 92.

21 Voir le poème de Métochite, cité ci-dessus, v. 734-735 et Nicéphore Grégoras, *op. cit*., III, p. 237.

22 Georges Pachymérès, *Relations Historiques*, XII, 2, 2, éd. A. Failler, t. IV, p. 526.

23 Il est difficile de dater exactement ce voyage inabouti : Georges Pachymérès, *Relations Historiques* XIII, 12, éd. A. Failler, t. IV, p. 644 : automne 1305 ?

24 Le premier document est mentionné dans un acte privé de 1313, cf. *Actes de Kutlumus*, éd. P. Lemerle, nelle édition, Paris, 1988, n° 8 ; le second dans un chrysobulle d'Andronic II de 1322, *ibid*., n° 11 ; le troisième dans un acte du despote Dèmètrios de 1322, cf. *Actes de Chilandar*, éd. L. Petit et B. Korablev, t. I, Saint Petersbourg, 1911, n° 76, p. 168.7-8.

25 *Les Enseignements de Théodore Paléologue*, éd. Christine Knowles, Londres, 1983, p. 27-28, 32-33. Voir Angeliki E. Laïou, A. Byzantine Prince, art. cit., p. 386-410 (ici p. 390 et réf. n. 3, p. 395 et n. 2).

reprendre en main le gouvernement de la ville [26]. Néanmoins nous sommes assurés, semble-t-il, de l'émission de deux ordonnances (*horismoi*) de Rita-Maria, datées d'août 1321, dont nous avons conservé les originaux [27]. L'une d'entre elles présente un grand intérêt dans le contexte de l'époque : à la demande des enfants de feu Alexandre Eurippiôtès, qui lui ont montré des titres de propriété valide, l'impératrice leur confirme la possession de Poungiôn (près de Thessalonique) et annule la décision du fisc de la leur retirer pour la remettre au panhypersébaste Jean Paléologue. Cette mention renvoie à la fonction que ce neveu d'Andronic II occupa comme « *épitropos* de la ville et de toutes les autres villes de l'Occident », soit comme *képhalè* de l'ensemble du territoire, et montre qu'à ce titre, il avait reçu des revenus en *pronoia* [28]. Si l'on ne trouve pas d'acte émis par Rita Maria après cette date, il faut rappeler qu'elle fut chassée de la ville et emprisonnée à Constantinople en 1322 lors de la guerre des deux Andronics et qu'ensuite elle resta à Selymbria puis à Didymoteichon quelques années [29] avant de revenir à Thessalonique où elle résida de 1328 à 1333 et où elle joua, cette fois, un rôle politique d'opposante à son fils Andronic III.

On a le témoignage d'actes promulgués par Anne de Savoie en faveur du monastère de Docheiariou : un *prostagma* perdu émis entre 1352 et 1355, un *horismos* conservé en original avec le ménologe de l'impératrice à l'encre noire du mois de mai 1361, qui fait suite à la décision d'une commission d'higoumènes de Thessalonique réunis par ordre express de l'impératrice et où il est stipulé que l'impératrice a mené l'enquête « personnellement ». L'impératrice a, en effet, procédé à l'interrogatoire du protonotaire qui rédigea l'acte de vente d'une vigne contestée et l'a même soumis à une forme de serment juridique au nom de saint Dèmètrios [30]. On a la mention d'un autre *horismos* promulgué vers 1350-1360 où elle fait une donation au monastère de femmes des Saints-

26 Voir ci-dessous.

27 *Actes de Chilandar*, *op. cit.*, nº 67, p. 153-154 (*Reg* 2662), nº 68, p. 154-155. Pour l'attribution de ces actes à Rita-Maria, nous renvoyons au commentaire de Renaud Rochette dans le second volume de sa thèse (p. 224), « Le Ciel et le Sang. Le pouvoir impérial à Byzance à l'époque des Paléologues (1261-1453) », sous la direction de Michel Kaplan soutenue à l'université de Paris I en décembre 2009.

28 *PLP* 21479 : le panhypersébaste Jean Paléologue porte ce titre entre 1305 et 1325/26 ; Jean Cantacuzène, *Histoires*, *op. cit.* I, p. 209 ; Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 374 (il est dit chargé de l'*épitropè* et de la *dioikèsis* de Thessalonique). Voir aussi Rodolphe Guilland, *Correspondance de Nicéphore Grégoras*, Paris, 1927, p. 44-46 et ci-dessous.

29 Octobre 1327 : Andronic III est à Selymbria avec un grand nombre de ses proches, cf. Jean Cantacuzène, *op. cit.*, I, p. 258-259.

30 *Actes de Docheiariou*, éd. Nicolas Oikonomidès, Paris, 1984, nº 29.8-9, 34 et 35 : l'impératrice signe d'un ménologe à l'encre marron.

Anargyres [31] : il s'agit du palais de Syrgès à Thessalonique [32]. Pendant la même période Jean V a promulgué un acte pour Vatopédi concernant des biens de la région de Thessalonique en 1364 [33]. Ainsi l'autorité des impératrices n'éclipse pas celle de l'empereur qui continue de promulguer des actes relatifs à la région, néanmoins ils apparaissent peu nombreux. Enfin, en 1355-1356, c'est par *horismos* de l'impératrice Anne que Jean Chamaètos le kastrophylax de Thessalonique construit une porte dans l'enceinte nord-est [34].

Émettre des monnaies en leur nom

Nous ne connaissons que les monnaies émises par Anne de Savoie. Il s'agit des monnaies dites du trésor de Pella constitué de huit monnaies de cuivre. Une première émission datée de 1351 est frappée par les deux souverains Jean V et Anne de Savoie comme coempereurs dans le royaume de Thessalonique (année 1351 jusqu'en février 1352). Il y en a six (n° 3-7) où l'impératrice est représentée au droit portant *stemma*, *divitision* et *loros*, et portant en main droite un sceptre crucigère et en main gauche le modèle d'une ville avec des tours. Au revers figure l'empereur Jean V [35]. On peut dater cette monnaie du règne d'Anne de Savoie après le départ de son fils. Nous devons nous demander alors pourquoi nous n'avons pas de monnaies émises au nom d'Irène de Montferrat ou de Rita-Maria. Il nous semble que le processus d'autonomie de Thessalonique n'était pas alors si engagé que lors du règne d'Anne de Savoie, même si des indices laissent penser qu'il était bien amorcé.

Disposer du trésor : provenance des ressources de l'impératrice à Thessalonique

On reviendra sur la politique menée par les impératrices, mais il est bien assuré que les impératrices de Thessalonique disposaient d'un trésor. Pour Irène de Montferrat plusieurs questions se posent : s'agit-il simplement des ressources de l'impératrice provenant de son vestiaire qui lui ont été léguées

31 Mention dans un acte de Manuel II de mars 1415, cf. Paul Lemerle, « Autour d'un prostagma inédit de Manuel II : l'aulè de sire Guy à Thessalonique », *Silloge Bizantina in onore di Silvio-Giuseppe Mercati, Studi Bizantini e Neoellenici*, n° 9, 1957, p. 271-286 (texte : p. 274-276) ; G. T. Dennis, *The Reign of Manuel II Palaeologus in Thessalonica 1382-1387*, Rome, 1960, p. 101.

32 Ce Syrgès était Guy de Lusignan ou son fils, voir le commentaire de Paul Lemerle, art. cit., p. 281-285 ; pour cette affaire, voir ci-dessous p. 80-81.

33 *Actes de Vatopédi*, éd. Jacques Lefort, Vassiliki Kravari, Cristophe Giros, Kôstas Smyrlis, t. II, Paris, 2006, n° 119, p. 296-298.

34 Oreste Tafrali, *Topographie de Thessalonique*, Paris, 1913, p. 48-49 ; Jean-Michel Spieser, « Inventaire en vue d'un recueil des inscriptions historiques de Byzance. 1. Les inscriptions de Thessalonique », *Travaux et Mémoires* n° 5, 1973, p. 175-176 (inscription 28). Pour Jean Chamaetos, père de Nicolas Cabasilas qui écrivit un Panégyrique à l'impératrice (voir ci-dessous) et *PLP* 30528.

35 Donald Nicol, Simon Bendall, « Anna of Savoy in Thessalonica: The Numismatic evidence », *Revue numismatique*, n° 19, 1977, p. 87-102 (en part. p. 97-99).

par l'empereur lors de son mariage et couronnement ? S'agit-il des revenus provenant de sa dot, c'est-à-dire de la région de Thessalonique ? Ce que tend à prouver le fait qu'à sa mort ses fils survivants Dèmètrios et Théodore reçurent de l'argent et des terres qui constituaient, semble-t-il, une partie de la dot [36]. En ce cas, elle aurait disposé des revenus de biens impériaux qui provenaient de son héritage supposé. Un autre témoignage est produit par une lettre du patriarche Athanase qui sollicitait l'empereur d'intervenir auprès d'Irène à Thessalonique pour augmenter la pension qu'elle versait à son fils le despote Jean, qui était, dit-il, dépendant en grande partie de sa mère [37]. De même, elle fournit des fonds à Théodore quand il partit en Italie et se maria avec une Spinola [38]. Et, à une époque où l'on n'est plus très regardant sur la distinction entre revenus domaniaux et revenus fiscaux, il s'agirait tout simplement de la *pronoia* entière de la région de Thessalonique [39], comme il en était au temps de Manuel Ier Comnène, quand il avait doté son gendre Rénier de Montferrat de la *pronoia* de Thessalonique. En tout cas, à sa mort, le trésor d'Irène échut à son époux qui en donna une part à ses enfants et qui investit l'autre part aux travaux de réfection de Sainte-Sophie [40]. En ce qui concerne Rita-Maria et Anne de Savoie, il est bien évident qu'elles devaient disposer de ressources importantes pour mener une politique impériale comme le fit la première et pour apaiser les tensions et les crises de la société thessalonicienne comme le fit Anne de Savoie.

L'exercice du pouvoir

Quand on considère la politique menée par les impératrices de Thessalonique, l'impression est d'abord celle d'une autonomie et même d'une indépendance totale de leur pouvoir par rapport au pouvoir constantinopolitain.

Irène de Montferrat ne supporta pas longtemps la tutelle de Théodore Métochite, officiellement son chancelier, officieusement l'envoyé d'Andronic II pour surveiller son épouse et sans doute la guider. En tout cas, comme nous

36 Voir le chrysobulle de Michel IX en faveur de Théodore en 1313, cf. Francesco Cognasso, « Una crisobulla di Michele IX Paleologo per Teodoro I di Monferrato », *Studi Bizantini*, nº 2, 1927, p. 46-47 ; Angeliki E Laïou, A Byzantine Prince, art. cit., p. 386-410 (ici p. 390).

37 *The Correspondence of Athanasius* I *Patriarch of Constantinople. Letters to the emperor Andronicus* II, *Members of the Imperial family, and officials*, éd., trad. et comment. A. M. Talbot (CFHB 7), Dumbarton Oaks, Center for Byzantine Studies, Washington, 1975, lettre 86, p. 228.

38 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 237.

39 Voir Élisabeth Malamut, « Continuité et rupture : la fiscalité au début du XIVe siècle et la critique de l'autorité impériale par les contemporains », dans Dubouloz Julien, Pittia Sylvie, Sabatini Gaetano, *L'imperium Romanum en perspective. Les savoirs d'empire dans la République romaine et leur héritage dans l'Europe médiévale et moderne, Actes du colloque de Paris (ANHIMA - UMR 8210), 26-28 novembre 2012*, ISTA, Besançon, 2014, p. 323-339.

40 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 273.

l'avons vu, il est reparti au bout de deux ans [41]. Pendant tout le temps qu'elle fut à Thessalonique, l'impératrice semble avoir mené une politique extérieure personnelle avec plus ou moins de succès. Ayant échoué à marier son fils aîné comme elle l'entendait, elle voulut en faire le successeur de son frère Jean de Montferrat en 1305. Théodore, son fils cadet, raconte à ce propos le chagrin de sa mère lors de l'arrivée des messagers qui lui apportaient les nouvelles de sa patrie d'enfance. Elle en fit part à son époux et lui confia ses projets qui furent immédiatement contrecarrés par le patriarche Athanase. Ce dernier demanda instamment à l'empereur de ne pas laisser partir Jean dans lequel il voyait un potentiel successeur à la lignée principale des Paléologues en cas de malheur. Sa lettre datée de la fin du printemps 1305 ou du début de l'été ne laisse aucune ambiguïté à cet égard [42]. Il faut dire que l'intéressé, alors à Constantinople, ne désirait pas non plus prendre la successsion des Montferrat, ce qui, dit-on, aurait été une des causes de la rupture des relations avec sa mère [43].

Pour son autre fils Théodore [44], le cadet, Irène eut au début de son établissement à Thessalonique des projets qui visaient à l'expansion de l'empire dans les Balkans. Elle voulait, en effet, le marier avec la sœur du duc d'Athènes, Gui II de la Roche, ce qui était un prélude au déclenchement d'une guerre contre Jean II Ange, le seigneur de Thessalie [45]. Il semble que cette affaire se nouât lors de son arrivée à Thessalonique au printemps 1303 et qu'en janvier 1305, les pourparlers n'en finissaient pas. Nous avons dans un autre article sur Thessalonique évoqué la politique extérieure d'Irène et nous avons vu qu'elle avait été critiquée injustement par les contemporains, car elle ne faisait rien d'autre que de tenter de rassembler les anciens territoires byzantins de la partie européenne de l'empire, passés sous tutelle étrangère après la quatrième croisade. Or cette politique sera celle suivie par Andronic III avec réussite, sans que personne n'y trouve à redire [46]. Finalement, ayant échoué dans ses projets de réunifier la Thessalie et la Grèce du Nord, notamment la région qui bordait l'Épire [47], autour de Thessalonique, elle envoya Théodore prendre la succession du marquisat de Montferrat [48].

41 Il aurait dit à son retour dans la capitale beaucoup de mal d'Irène à l'empereur, cf. *Les Enseignements de Théodore*, *op. cit.*, p. 109.

42 *The Correspondence of Athanasius*, *op. cit.*, I, nº 84, p. 223 (printemps-début été 1305). Théodore prit la place de Jean.

43 *Ibid.*, nº 85 et 86. Voir la lettre antérieure du patriarche (nº 84) faisant allusion à cette rupture entre Jean et Irène de Montferrat à la suite du refus de Jean de partir pour Montferrat.

44 *PLP* 21465.

45 *Les Enseignements de Théodore Paléologue*, *op. cit.*, p. 32.

46 Élisabeth Malamut, « Cinquante ans à Thessalonique », art. cit., p. 263-296 (ici p. 267).

47 L'Aetolie et l'Acarnanie dont Jean aurait été le prince, cf. Nicéphore Grégoras, I, p. 240.

48 Pour le testament du dernier marquis aléramide Jean, sans postérité, en faveur de l'impératrice sa sœur et des fils de celle-ci, ses neveux, voir W. Haberstumpf, *Regesto dei Marchesi di Monferrato di stirpe aleramica e paleologa per l'Outremer e l'Oriente, secoli* XII-XV, Turin, 1989, doc. 9, p. 108-114. Pour le départ de Théodore, voir ci-dessus.

Ses rapports avec son gendre Milutin, le kralj de Serbie, furent continus. Dès 1305 Milutin rendait service à sa belle-mère, notamment en lui envoyant un contingent serbe [49]. Milutin avait l'habitude de visiter sa belle-mère à la cour de Thessalonique. Selon Nicéphore Grégoras, Irène de Montferrat offrait tant de couronnes impériales à son gendre le kralj Milutin et de vêtements impériaux audit Milutin et à sa propre fille Simonide qu'il n'était pas étonnant qu'elle vidât les trésors impériaux [50]. Il est vrai qu'après la mort de son fils aîné, le despote Jean, Irène comptait beaucoup sur Simonide désormais nubile, pour avoir des petits-enfants. Au printemps 1308, Thessalonique était agressée par les Catalans de Rocafort et Irène comptait sûrement sur son gendre pour défendre la ville. Avait-elle alors d'autres projets politiques plus vastes comme unir son apanage de Thessalonique à la Serbie ? Nous n'en savons rien. Nous savons que quelques années plus tard, quand elle désespéra de toute progéniture de Simonide, elle envoya en Serbie ses fils Dèmètrios (vers 1312-1314) et Théodore, qui dut y rester deux ans selon son autobiographie (vers 1316-1318), espérant en faire des successeurs au trône serbe [51]. Cette politique étrangère de grande envergure nécessitait des fonds à la fois pour les cadeaux offerts à Milutin, les ambassades que la souveraine lui envoyait en Serbie et les voyages de ses fils, ce qui explique en partie la dilapidation des trésors impériaux dont disposait l'impératrice. Là encore, si l'on s'écarte de l'idéologie constantinopolitaine propagée par les historiens de l'époque, Pachymère et Grégoras, force est de reconnaître qu'Irène, après tout, avait une conception géopolitique balkanique d'un État centré sur la Grèce du Nord et la Serbie, ce que réalisera trois décennies plus tard le tsar serbe Dušan. La différence étant qu'Irène espérait faire de Thessalonique la capitale de ce royaume. D'ailleurs Milutin a fondé des palais royaux et des églises à Thessalonique, qu'il appelait « sa ville capitale [52] ».

La dernière question que l'on doive se poser sur la politique extérieure d'Irène concerne son implication possible dans le rapprochement avec les Valois dans les années 1307-1308. Nous avons évoqué ailleurs [53] la trahison de Jean Monomachos, commandant militaire de Thessalonique dont on connaît deux lettres envoyées à Charles de Valois auquel il s'adresse comme « imperator Constantinopolis et totius Imperii Romeorum » et à son épouse

49 Georges Pachymérès, *Relations Historiques*, XII, 34, éd. A Failler, p. 608.

50 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 241 : elle lui donna l'équivalent de cent trières qui auraient été utiles aux Romains, p. 242 : « son désir était de transférer les trésors des caisses impériales dans le giron (*kolpous*) de ses enfants ». ou encore « Qui calculerait le nombre des biens dont elle priva les Romains pour les donner au kralj ? », cf. Angelikè E. Laiou, *Constantinople and the Latins*, *op. cit.*, p. 231.

51 Voir Élisabeth Malamut, « Cinquante ans à Thessalonique », art. cit., p. 274 avec références aux sources.

52 *Biographies des rois et archevêques serbes rédigées par Daniel et autres*, éd. Danicić, 136, 141, trad. Mirković, 102, 106. Voir Élisabeth Malamut, « Cinquante ans à Thessalonique », art. cit., p. 273.

53 Élisabeth Malamut, *ibid.*, p. 271.

Catherine de Courtenay, héritière titulaire de Constantinople dont il se nomme « le *doulos* ». Il leur propose de venir prendre possession de l'empire dont ils sont les héritiers [54]. Nous avions souligné le contexte très difficile et périlleux où se trouvait Thessalonique sous la menace des Catalans, aggravé par le ralliement de Milutin à Charles de Valois en 1308. Tout cela nous avait conduit à supposer un accord tacite d'Irène de Montferrat, accord sans nul doute opportuniste et temporaire. Car si Charles de Valois prenait possession de Thessalonique, on ne sait trop quel serait le sort d'Irène et de ses fils.

Rita Maria mena également une politique séparatiste à Thessalonique et s'impliqua dans la guerre des deux Andronics en se rangeant du côté de son fils Andronic III. Le vieil empereur riposta en envoyant sur place son fils le despote Constantin Doukas Comnène Paléologue à Thessalonique, qui avait selon Grégoras le titre d'« épitrope et dioikète des affaires de Macédoine et de Thessalonique [55] », avec ordre de mâter les factieux et de ramener à Constantinople Maria Rita Xénè (fin 1321) [56]. Jean Cantacuzène le mentionne comme *épitropos* de Thessalonique et des autres villes d'Occident [57]. Maria Rita fut alors embarquée de force et avec violence – il paraît qu'elle fut arrachée de l'icône de la Mère de Dieu à laquelle elle se cramponnait – sur la trière qui la ramena à Constantinople et qu'elle fut emprisonnée dans la partie orientale du palais. Cet ordre offusqua son fils Andronic III d'autant qu'il avait été exécuté à l'encontre de celle que l'on pouvait appeler « la mère du despote » (Constantin), puisqu'elle avait été mariée à son frère et qu'il aurait dû la servir comme sa « *despotis* [58] ». C'est certainement parce qu'elle avait entraîné le peuple à l'insurrection en faveur de son fils que le vieil empereur avait donné l'ordre de la transférer à Constantinople. Au début du printemps 1322 à Thessalonique le despote Constantin reçoit l'ordre d'arrêter et d'embarquer sur une trière à destination de Constantinople les vingt-cinq dirigeants qui avaient persuadé le peuple de Thessalonique de se soulever. Mais les vingt-cinq ayant eu vent de leur arrestation imminente incitent le peuple à s'opposer à leur départ. Ils montent à la tour de l'église et font sonner les cloches. C'est le signal de l'insurrection. Tous se soulèvent contre le despote

54 L'étude la plus documentée à ce jour reste l'article de Hélène Ahrweiler, « Philadelphie et Thessalonique au début du XIVe siècle : à propos de Jean Monomaque », dans Ahweiler Hélène, *Philadelphie et autres études* (Byzantina Sorbonensia 4), Paris, 1984, p. 9-16. Voir aussi Angeliki A. Laïou, *Constantinople and the Latins*, *op. cit.*, p. 212-214 et Appendice 1 (lettre de Jean Monomachos à Charles de Valois) ; pour la lettre du même à Catherine de Courtenay, voir Henri Moranvillé, « Les projets de Charles de Valois sur l'Empire de Constantinople », Bibliothèque de l'École des Chartes, nº 51, 1890, p. 63-86.

55 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.*, I, p. 293, 354.

56 *PLP* 21499. Il s'agit du deuxième fils d'Andronic II et d'Anne de Hongrie, que le vieil empereur avait choisi, à la mort de Michel IX (oct 1320), comme successeur et co-souverain au lieu d'Andronic III, son petit-fils. Sur les différentes missions du despote Constantin à Thessalonique, cf. Nicéphore Grégoras I, 354-357.

57 Jean Cantacuzène, *Histories*, *op. cit.* I, p. 129.

58 *Ibid*, p. 129-130.

et courent vers le palais du despote qui s'enfuit sur l'acropole [59]. S'ensuivent le pillage de son palais, le massacre de sa garde et de ses courtisans. Le peuple met le feu aux portes de l'acropole. Le despote prend son cheval et se réfugie dans un monastère du mont Chortaïtès. Puis il est conduit prisonnier auprès du jeune empereur Andronic III à Didymoteichon [60]. Finalement le vieil empereur propose à Andronic III de renouveler les traités. Ce dernier se dirige à Rhégion (Épibatai) où se trouvait sa mère (juin 1322). Rita-Maria avait en effet été libérée de sa prison constantinopolitaine et envoyée à Rhégion pour servir d'intermédiaire entre les deux empereurs [61]. Peu de temps après l'entrée d'Andronic III à Constantinople, on apprend que Rita-Maria y résidait dans l'église de la Théotokos de la Source, soit qu'elle fût malade, soit qu'elle profitât de ce lieu pour séjourner avec sa belle-sœur, Simonide, qui venait de revenir de Serbie à la suite de la mort du kralj [62].

Les évènements de 1322 à Thessalonique témoignent du ralliement de la ville au parti de Rita-Maria et de son fils Andronic III. C'est donc le parti de l'aristocratie foncière qui l'a emporté à cette époque contre le gouvernement de Constantinople. Il ne faut pas minimiser le rôle de Rita-Maria dans cette seconde guerre civile et ensuite lors de la rédaction des traités. Nous savons qu'en 1323-1324 elle assista avec son fils Andronic III, aux noces de sa fille Théodora Palaiologina, veuve de Théodore Svestoslav, avec Michel Šišman. Les noces se déroulèrent à Didymoteichon [63]. En 1327 elle joue le rôle d'ambassadrice de la paix entre son fils et Michel Šišman [64]. Il faut donc souligner ce rôle si crucial dans la politique de la mère de l'empereur Andronic III pour être à la mesure de ses déceptions quelques années plus tard comme nous allons le voir.

En effet, en 1328, après que la ville eut choisi de s'en remettre à Andronic III, elle était de retour à Thessalonique et avait à ses côtés comme « stratège d'Occident » (?) son neveu Guy (Syrgès) de Lusignan qui épouserait peu après en secondes noces la fille de Syrgiannès [65]. En 1330, Andronic III tombe gravement malade, il refuse de faire venir sa mère et de lui transmettre le

59 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 356.

60 Jean Cantacuzène, *Histoires*, *op. cit.*, I, p. 149-150.

61 *Ibid*., I, p. 166.

62 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 359.

63 *Ibid*., I, p. 391 ; *PLP* 21379.

64 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 431.

65 C'est pendant son absence qu'à Thessalonique Jean le panhypersébaste et neveu de l'empereur nommé *épitropos* de Thessalonique revendiqua l'apanage comme souverain, voir sur cette affaire Anastasia Kontogiannopoulou, *La politique intérieure d'Andronic II (1282-1328)* (en grec), Thessalonique, 2004, p. 168-169. Il semble que l'arrivée de Syrgès nommé par Andronic III soit contemporaine de son rétablissement comme souveraine à Thessalonique. Pour Syrgès, cf. Jean Cantacuzène, *Histoires*, *op. cit.*, I, p. 288-289 ; Paul Lemerle, *Philippes et la Macédoine orientale à l'époque chrétienne et byzantine. Recherches d'histoire et d'archéolog*ie, 1945, p. 194, n. 8. *PLP* (15074) 92566.

pouvoir au cas où il mourrait [66], préférant le léguer à son épouse Anne de Savoie. C'est alors que Rita-Maria inquiète de son devenir – elle nourrissait des soupçons quant à sa propre vie, si jamais le grand domestique Jean Cantacuzène et sa mère s'emparaient du pouvoir- décide de comploter. Elle se confie « corps et âme » à Syrgiannès qui avait été envoyé à Thessalonique comme gouverneur (*épitropos*). Rita Maria l'adopte immédiatement comme son fils. Elle ordonne aux Thessaloniciens de jurer qu'ils resteront soumis au gouverneur (*dioikètès*) et qu'ils l'honoreront, elle, comme *kyria* et *despoina* et lutteront pour elle jusqu'à la mort [67]. Au cas où l'empereur, son fils mourrait, ils jurent d'être fidèles à l'enfant qui va naître, d'en être les gardiens et, par conséquent, de s'opposer au gouvernement de Cantacuzène à Constantinople.

L'exercice du pouvoir d'Anne de Savoie après les années de la révolte urbaine des Zélotes n'a pas dû être facile. On rappellera que les Zélotes avaient appelé *in extremis* Dušan et étaient près de leur livrer la ville et que Jean V en guerre ouverte contre son beau-père avait suivi exactement la même politique. Anne avait empêché cette reddition, avait persuadé son fils d'abandonner ce projet, mais représentait-elle pour autant la voix de Cantacuzène aux yeux des Thessaloniciens, elle qui avait dû lui céder l'empire ? Rien n'est moins sûr. Donc elle paraissait être l'arbitre dans une situation conflictuelle. Pour les Thessaloniciens, elle incarnait leur fidélité aux Paléologues et le ralliement à Jean Cantacuzène ne pouvait être perçu que comme un acte de bon sens dans une ville qui avait payé un tribut si lourd pendant une longue guerre civile. Il fallait réactiver l'économie, rétablir le commerce, redonner des forces aux citoyens épuisés et souvent ruinés. C'est dans ce contexte qu'il faut situer « la supplique à la très pieuse augusta sur l'intérêt de Nicolas Cabasilas [68] ». L'auteur supplie Anne de Savoie de rétablir une loi d'Andronic III sur la suspension définitive des intérêts pour les emprunteurs qui « sont tombés dans la tourmente commune et qui ont été dépouillés de tous leurs biens [69] ». Il s'agit bien d'une sortie de crise, et cette supplique adressée aux deux souverains en leur présence peut donc être datée entre septembre 1351 et janvier-février 1352, lors du règne commun d'Anne et de son fils Jean V [70]. Nicolas Cabasilas, qui avait eu une figure de médiateur pendant la guerre civile à Thessalonique [71], était resté proche d'Anne de Savoie, comme en témoigne

66 Jean Cantacuzène, *Histoires*, *op. cit.* I, p. 395. Voir à ce sujet Élisabeth Malamut, « Jeanne-Anne », art. cit., p. 92.

67 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.* I, p. 440.

68 Marie-Hélène Congourdeau et Olivier Delouis, « la supplique à la très pieuse augusta sur l'intérêt de Nicolas Cabasilas », *Travaux et Mémoires*, nº 16, 2010, p. 205-236.

69 *Ibid.*, p. 213.

70 *Ibid.*, p. 227 : « vous, les meilleurs et les plus justes des hommes ».

71 Marie-Hélène Congourdeau, *Les Zélotes, Une révolte urbaine à Thessalonique au XIVe siècle*, Paris, 2013, p. 179-180.

le panégyrique qu'il lui adressait à cette époque [72]. C'est sans doute cette proximité qui conforta Jean Cantacuzène dans son choix de l'envoyer aux côtés d'Anne dans ces temps difficiles à Thessalonique. Nicolas Cabasilas qui avait depuis longtemps le projet d'écrire un éloge de l'impératrice « la plus grande de toutes », comme son père l'en pressait à plusieurs reprises [73], finit par le composer, quand Anne régna à Thessalonique, alors que son père, Jean Chamaetos, était finalement passé au service de l'impératrice comme questeur et kastrophylax [74]. Il y vante sa générosité, en particulier celle qu'elle manifesta envers son père. Une nouvelle guerre civile a entre temps menacé l'empire quand Jean V, comme nous l'avons vu, eut repris les armes contre son beau-père, qui fit alors proclamer son propre fils Matthieu empereur (1353) et supprimer dans les acclamations le nom de son gendre [75]. Ainsi peut-on interpréter les termes de la lettre de Nicolas Cabasilas sur la nouvelle tourmente qui accablait l'empire dont Anne a su préserver Thessalonique :

> J'ai (pour vous louer) […] un autre motif qui presse, comme on dit, un homme pressé : c'est la bonté admirable que vous Témoignez à mon père, à ma patrie… Car dans la tourmente Vous résistez, ô la meilleure des femmes, et après la tempête ma patrie jouit du calme. Sans doute elle partage la détresse commune du pays grec. Tout de même pour Vous et Votre apanage, il s'y mêle du bonheur, et si la ville ne croule pas sous les coups qui l'accablent, c'est Votre œuvre, grande impératrice Mais tous ceux de Macédoine ont entendu parler de l'impératrice grâce à Jean Chamaetos et de là jusqu'à Constantinople [76].

Épilogue et conclusion

Irène est décédée à Drama en 1317 : elle avait voulu se reposer des soucis que lui donnait le gouvernement de Thessalonique, dans cette petite ville provinciale, mais elle y attrapa une fièvre mortelle [77]. Simonide, sa fille, l'épouse du kralj vint aux funérailles de sa mère qui se déroulèrent à Constantinople où la dépouille avait été transférée avant d'être inhumée au monastère du Pantocrator. Rita Maria, nonne Xénè, est morte à Thessalonique en 1333. Elle y fut inhumée [78]. À cette occasion Nicéphore Grégoras adressa un discours

72 Nicolas Cabasilas, *Éloge à la très pieuse Augusta*, éd. M. Jugié, *op. cit.* et V. Laurent, « Un nouveau témoin de la correspondance de Démétrius Cydonès et de l'activité littéraire de Nicolas Cabasilas Chamaétos. Le codex Meteor. Barlaam 202 », *Hellenika*, n° 9, 1936, p. 203-204. Ihor Ševčenko, « Nicolaus Cabasilas' Correspondence and the Treatment of Late Byzantium Literary Texts » dans *id.*, *Society and Intellectual Life in Late Byzantium*, Var. Reprints, Londres, 1981.

73 *Correspondance de Nicolas Cabasilas*, éd. Marie-Hélène Congourdeau, coll. « Fragments/Les Belles Lettres », Paris, 2010, *Lettre*, n° 3, p. 14-15.

74 Voir ci-dessus.

75 Jean V retourna à Thessalonique cette année-là prendre conseil auprès de sa mère, cf. Jean Cantacuzène, III, p. 255.

76 Nicolas Cabasilas, *Éloge à la très pieuse Augusta*, éd. M Jugié, *op. cit.* et trad. R. J. Loenertz, *op. cit.*, p. 321-322.

77 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.*, I, p. 273.

78 *Ibid.*, I p. 490 ; Jean Cantacuzène, *Histoires*, *op. cit.* I, p. 473.

de consolation à l'adresse de l'empereur Andronic III qui n'a pas assisté à ses funérailles [79]. Anne, qui avait revêtu l'habit monacal et pris le nom d'Anastasie [80], est morte à Thessalonique au printemps 1365 comme nous l'apprend une lettre de Dèmètrios Cydonès, qui parle de l'arrivée à Constantinople d'une ambassade annonçant à l'empereur Jean V le malheureux événement et les malheurs qui menaçaient la ville [81]. L'empereur ne put se rendre à ses funérailles, car il devait défendre Constantinople et prendre la tête de la flotte de guerre [82]. Il envoya alors pour gouverner la ville un homme de confiance, ami de Cydonès, Astras, qui mourut peu après [83]. Ce n'est que dans la seconde moitié de l'année 1365 que Jean V se rendit à Thessalonique. On peut penser qu'à cette occasion il alla se recueillir sur la tombe de sa mère.

Irène de Montferrat est donc la seule impératrice dont la dépouille fut transférée à Constantinople comme si à cette époque il était inimaginable qu'une impératrice ne fût pas ensevelie dans la Reine des Villes qu'était encore Constantinople. En revanche Rita Maria et Anne de Savoie eurent leur sépulture à Thessalonique, comme si Thessalonique au XIV^e^ siècle était considérée « ville impériale » à l'égal de Constantinople. Ce raccourci est sans doute osé, mais l'idéologie liée aux funérailles en dit long à la fois sur les personnes inhumées et sur leur lieu de sépulture. Thessalonique abrita un palais et la cour de l'impératrice y résida plusieurs années et même plusieurs décennies. Elle fut le centre d'une administration régionale autonome du pouvoir central et d'une cour de justice. Elle fut même le nœud d'une politique étrangère autonome du pouvoir central. Elle eut une vitrine balkanique inconnue de Constantinople, qui la rendait vulnérable aux appétits des souverains serbes qui s'y sentaient chez eux. Progressivement elle suit donc une voie distincte de Constantinople… comme capitale d'un empire, qui sera celui de Manuel II Paléologue entre 1382 et 1387.

Résumé

Trois impératrices ont exercé un pouvoir souverain à Thessalonique à l'époque paléologue : Irène de Montferrat, l'épouse d'Andronic II, Rita Maria, la veuve de Michel IX, et Anne de Savoie, la veuve d'Andronic III. Les raisons du départ pour Thessalonique furent distinctes mais chaque fois politiques. Elles y promulguèrent toutes les trois des actes impériaux. Elles y exercèrent un pouvoir souverain. Irène de Montferrat tissa des relations avec des

79 Nicéphore Grégoras, *Historia*, *op. cit.*, I, p. 490-495.

80 Sandra Origone, *Giovanna di Savoia alias Anna Paleologina Latina a Bisanzio (c. 1306 – c. 1365)*, Milan, 1986, p. 49.

81 Démétrius Cydonès, *Correspondance*, éd. R. J. Loenertz, 2 vol., Cité du Vatican, 1956-1960, I, Lettre 94, p. 128.

82 *Ibid.* : « Or les envoyés diront que l'empereur, sans même avoir attendu de rendre honneur à sa mère par des larmes, ensevelissant la douleur dans son cœur… était monté à bord de la trière ».

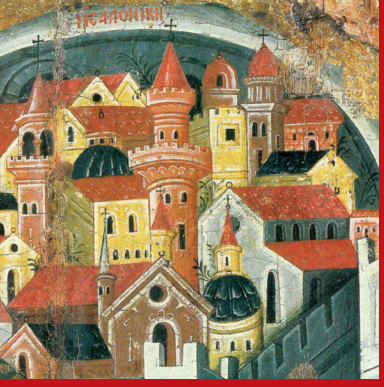
83 (Avant octobre 1365).

souverains étrangers. Rita-Maria s'engagea dans la guerre civile puis voulut mener une politique indépendante du pouvoir central. Anne de Savoie apparut comme le recours à la paix civile après la crise des zélotes. La question se pose de savoir si Thessalonique ne fut pas une capitale impériale.

Abstract

Power and influence of Empresses of Thessaloniki: three well known examples of the 14th century

Three empresses exercised sovereign power in Thessaloniki, in the Palaeologan period: Irene of Montferrat, the wife of Andronicus II, Rita Maria, the widow of Michael IX, and Anne of Savoy, the widow of Andronicus III. The reasons for departing to Thessalonike – although distinct in each case – were always political. All three of them issued imperial acts and governed as a sovereign. Irene of Montferrat wove relations with foreign rulers. Rita-Maria became involved in the civil war and wished to implement a policy independent from the central government. Anne of Savoy emerged as recourse for the civil peace after the Zealots' crisis. The question arises as to whether Thessalonica was indeed an imperial capital



VILLES MÉDITERRANÉENNES AU MOYEN ÂGE

LE TEMPS DE L'HISTOIRE

apporte un éclairage scientifique sur tous les passés, privilégiant la longue durée, en territoire méditerranéen et au-delà.

Cet ouvrage est consacré aux villes méditerranéennes à l'époque médiévale, de Cordoue jusqu'à Famagouste en passant par Pechina, Aix, Marseille, Avignon, Naples, Palerme, Thessalonique, Constantinople et Fustat. Ces villes, qui ont le plus souvent hérité d'un long passé enraciné dans l'Antiquité, sont parfois des créations de l'époque médiévale. Certaines ont bénéficié de leur situation au croisement des routes maritimes, d'autres se sont hissées au rang de capitale royale ou impériale, d'autres encore se sont épanouies grâce à l'afflux de populations réfugiées, d'autres, enfin, ont eu un rayonnement religieux inégalé – à moins qu'elles aient connu l'ensemble de ces faveurs. Multiples facettes d'un monde méditerranéen urbain souvent troublé mais qui présente des caractères communs au-delà de la diversité : capitales où résident les souverains ; villes qui ébauchent un système communal ou jouissent d'une organisation municipale développée ; cités où le passé gréco-romain s'estompe dans le tracé urbain au fil des constructions médiévales et du développement de l'urbanisation ; ports où les marchands s'affairent, où des populations d'origines diverses se croisent, où l'industrie et la construction se développent au rythme des échanges ; villes en effervescence culturelle et artistique alimentée par le mouvement continu des voyageurs, ambassadeurs et missionnaires entre l'Orient et l'Occident ; villes en devenir ou en passe d'être frappées par les armes ; villes dynamiques parfois secouées par des crises violentes dues à un essor trop rapide, à l'inégalité sociale, l'angoisse des populations à l'aube de l'un des plus grands bouleversements géopolitiques de l'histoire méditerranéenne… Telles sont les villes que nous font découvrir les vingt-deux contributions de cet ouvrage.

En couverture :

Icône de saint Demetrios, montrant la ville de Thessalonique, XVIe siècle, Corfou, détail.

***Élisabeth Malamut** est professeur d'histoire à l'université d'Aix-Marseille. Elle est spécialiste d'histoire insulaire et urbaine et des relations politiques et culturelles de Byzance.*

***Mohamed Ouerfelli** est maître de conférences en histoire médiévale à l'université d'Aix-Marseille. Ses travaux portent sur les questions des échanges diplomatiques et commerciaux dans le monde méditerranéen médiéval.*

Aix*Marseille université | PUP | LA 3M

9 782853 999458

22 €